

PRATIQUES ÉTHIQUES EN RELATIONS PUBLIQUES

L'Éthique.

Fondements et problématiques contemporaines

Blackburn, P. (1996). « L'image de la boussole ». Chapitre 4 (pages 88 à 90) et la conclusion intitulée « La boussole et la balance » (pages 432 à 440), dans *L'Éthique. Fondements et problématiques contemporaines*. Montréal : ERPI.

La boussole et la balance

Au chapitre 4, nous avons présenté l'image d'une boussole imaginaire qui indique ce qui est bien et ce qui est mal sur le plan moral. Nos réflexions des chapitres 5 à 7 avaient pour objet d'analyser le *fonctionnement* de cette boussole. Puis, aux chapitres 8 à 10, nous avons étudié certaines de ses recommandations dans le champ de l'éthique sociale. La question que nous nous posions alors était la suivante : « Que recommande le point de vue moral ? »

Or, une fois en possession des recommandations de notre boussole sur ce que nous devrions faire du point de vue moral, nous pouvons soulever la question suivante : « Je sais ce que je devrais faire du point de vue moral, mais *pourquoi devrais-je agir moralement ?* » Cette question se pose notamment lorsque nous sommes tiraillés entre ce que semble nous recommander notre intérêt personnel étroit et ce que nous recommande notre boussole morale.

Illustrons ce genre de situation au moyen de trois exemples.

Exemple 1

Une jeune fille assise sur le bord d'un quai est en train de manger un cornet de crème glacée. Elle voit un petit garçon glisser et tomber dans la rivière. Il crie « Au secours ! » et est entraîné par le courant. La jeune fille se dit que, du point de vue moral, elle devrait intervenir. Comme elle est très bonne nageuse, elle pourrait sans difficulté sauver l'enfant. Elle voit bien que, *du point de vue moral*, elle devrait se précipiter, sauter à l'eau et sauver l'enfant. Mais, se demande-t-elle, pourquoi devrais-je accorder la priorité au *point de vue moral* ? Après tout, il est apparemment dans mon intérêt immédiat, *d'un point de vue personnel étroit*, de rester bien au sec et de continuer à manger mon cornet de crème glacée.

Exemple 2

Un étudiant se demande s'il doit déclarer, dans sa demande de prêts et bourses, les revenus qu'il a tirés d'un travail de fin de semaine. S'il ne le fait pas, le montant de sa bourse sera plus élevé. Et à cause de la nature de son travail, il est convaincu qu'il ne se fera pas prendre. Il sait bien que, *du point de vue moral*, il ne devrait pas frauder le gouvernement. Mais, se demande-t-il, pourquoi devrais-je accorder la priorité au *point de vue moral* ? Après tout, il est apparemment dans mon intérêt immédiat, *d'un point de vue personnel étroit*, de garder ces revenus secrets.

Exemple 3

Un professeur désire follement avoir des relations sexuelles avec une de ses étudiantes. Vers la fin du trimestre, il lui dit que, si elle ne couche pas avec lui, il la fera échouer. Si elle porte plainte contre lui, ce sera sa parole contre la sienne, l'affaire durera deux ou trois ans, et pendant ce temps, elle ne pourra être admise à l'université en médecine à cause de l'échec consigné dans son bulletin. Le professeur reconnaît que, *du point de vue moral*, il ne devrait pas faire cela. Mais, se demande-t-il, pourquoi devrais-je accorder la priorité au *point de vue moral* ? Après tout, *d'un point de vue personnel étroit*, il est apparemment dans mon intérêt immédiat de faire chanter l'étudiante.

Dans les chapitres précédents, nos discussions portaient sur les recommandations de la boussole morale. Faisons maintenant intervenir une nouvelle image, celle de la balance. Celle-ci doit permettre de soupeser le point de vue moral et les autres points de vue, tels que le point de vue de l'intérêt personnel étroit, le point de vue esthétique, le point de vue électoraliste, le point de vue d'un groupe auquel on appartient, le point de vue légal¹, etc. Une fois cet aspect de la question mis en évidence, on pourra clairement mettre en perspective les réflexions présentées dans les trois exemples de la page précédente.

LE MODÈLE « BOUSSOLE-BALANCE »



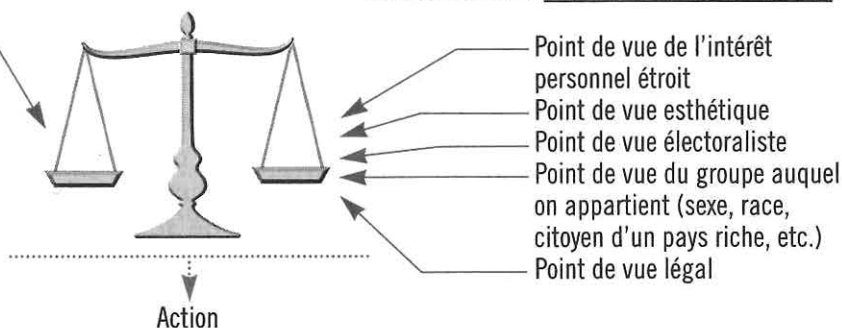
Le niveau de la boussole

Celui où on détermine ce que l'on devrait faire du point de vue moral.

Point de vue moral (impartial)

Le niveau de la balance

Le niveau de la balance : celui où on détermine ce que l'on devrait faire après avoir pris en considération l'ensemble des points de vue.



Dans la perspective du questionnement symbolisé par la boussole, on se demande : « Que me recommande le *point de vue moral* ? » Dans la perspective de la balance, on envisage un autre aspect : « Quelle place dois-je

1. L'exemple souvent utilisé pour illustrer le conflit entre le point de vue moral, éthique, et le point de vue esthétique, est celui des rangées d'arbres sur le bord des routes de France. Très belles, elles sont aussi très dangereuses : on peut aisément chiffrer le nombre de morts qu'elles occasionnent chaque année. Au Québec, en 1995, un conflit de ce type opposa les résidents d'une municipalité et le cinéaste réputé Frédéric Back, gagnant d'un Oscar pour son film *L'homme qui plantait des arbres*. On voulait couper, pour des raisons de sécurité routière, des arbres qui lui appartenaient, et il s'y opposait.

Par ailleurs, à titre d'exemple d'un conflit entre le point de vue moral et le point de vue électoraliste, on peut imaginer le cas d'un politicien qui songerait à employer une stratégie immorale, qu'il dénoncerait sincèrement si on l'utilisait contre lui.

Pour des exemples de conflits entre le point de vue légal et le point de vue moral, voir les p. 31-36, au chapitre 1.

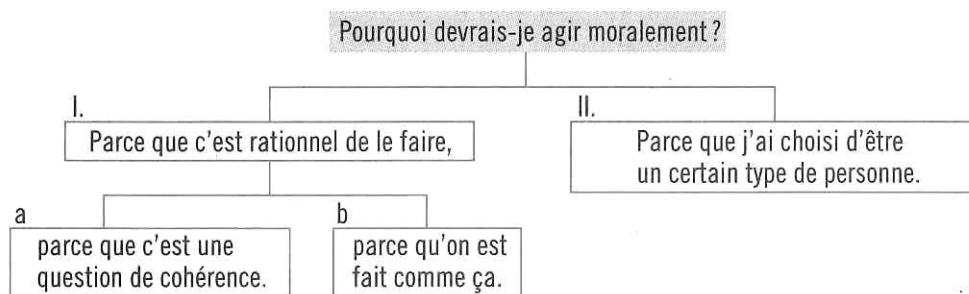
accorder au point de vue moral dans le cas présent (ou, plus généralement, dans ma vie)? En d'autres termes, on se demande: «Pourquoi devrais-je suivre ma boussole? Pourquoi le point de vue moral devrait-il avoir la *priorité*? Pourquoi devrais-je agir moralement?»

En plus de permettre de bien situer ce genre de questionnement, auquel nous avons tous fait face un jour ou l'autre, le modèle «boussole-balance» permet aussi de bien comprendre la nature de la position de ceux qui font des affirmations du genre: «Je sais très bien que c'est moralement inacceptable, mais j'ai décidé de le faire quand même», ou: «J'admets qu'il faudrait que je donne de l'argent pour le Tiers-Monde, mais je ne le fais pas. Et si je refuse de le faire, ce n'est pas parce que je conteste que je doive le faire, mais parce que je suis passablement égoïste.» De telles positions, plus fréquentes qu'on ne le croit, s'interprètent comme un refus d'agir conformément à son jugement moral, c'est-à-dire conformément aux recommandations de sa boussole morale. Elles témoignent en réalité d'un manque de volonté. Dans de tels cas, le problème n'est pas de savoir ce qu'on devrait faire, mais de décider de le faire.

Le modèle «boussole-balance» nous a permis de mieux cerner la question «Pourquoi devrais-je être moral?» Passons maintenant à son examen.

Pourquoi devrais-je agir moralement?

Pourquoi devrais-je agir moralement? Chacun de nous s'est déjà posé cette question à plusieurs reprises et elle a été soulevée de tout temps par ceux qui se sont intéressés à l'éthique. Plusieurs réponses à cette question ont résisté à l'épreuve du temps. Nous présentons dans ce qui suit celles qui nous semblent les plus importantes et qui, bien qu'elles soient souvent considérées comme rivales, nous permettent de rendre compte, chacune à leur manière, de certaines dimensions de notre vie morale. Les voici:



Examinons tour à tour ces différentes réponses.

1a. Je dois accorder la priorité au point de vue moral parce que c'est rationnel de le faire, parce que c'est une question de cohérence².

Cette réponse, qu'on pourrait qualifier de kantienne, car elle met l'accent sur la logique, consiste à dire que si on ne donne pas la priorité au point de vue moral, on est irrationnel par manque de cohérence.

Ainsi, pour reprendre l'exemple 1 donné plus haut, la jeune fille, si elle ne sauve pas l'enfant qui se noie, se verrait forcée d'admettre qu'il serait tout à fait admissible, tout bien considéré, que quelqu'un laisse son frère à elle se noyer sans rien faire, ou que quelqu'un l'abandonne elle-même, blessée, sur les lieux d'un accident, ou la regarde agoniser tout en mangeant du poulet...

Dans l'exemple 2, l'étudiant, s'il fraudait le gouvernement, se verrait forcé d'admettre qu'il serait tout à fait admissible, tout bien considéré, que les autres fassent de même. Lorsqu'il regarde le journal télévisé, il ne devrait plus s'offusquer des affaires de fraude qui y sont dénoncées. Si un commerçant le volait, il devrait se dire : « C'est peut-être immoral, mais, tout bien considéré, il a agi de façon tout à fait normale et respectable. »

Quant au professeur dont il est question dans l'exemple 3, il se verrait forcé d'admettre qu'il est tout à fait admissible, tout bien considéré, que les étudiants ou ses supérieurs inventent des histoires de scandale sexuel à son sujet et le fassent chanter ou encore que les administrateurs du foyer pour personnes âgées dans lequel il vivra un jour le menacent afin de lui soutirer de l'argent.

En d'autres termes, si on se permettait de mettre entre parenthèses le point de vue moral lorsqu'il va à l'encontre d'autres points de vue, tels que l'intérêt personnel étroit, il faudrait aussi le permettre aux autres. Cela implique qu'on pourrait encore juger le comportement des autres du point de vue moral, mais qu'on ne pourrait pratiquement plus faire de reproches à ceux qui mettent ce point de vue entre parenthèses. On serait amené à se faire des réflexions comme : « C'est certain que du point de vue moral le professeur ne devrait pas faire chanter l'étudiante. Mais, si on tient compte de son intérêt personnel étroit, il faut le comprendre et somme toute on ne peut rien lui reprocher » ou comme : « Cet homme a torturé un enfant. Du point de vue moral, ça n'a pas de bon sens, mais, d'un point de vue plus général, c'est acceptable, puisque c'est ce qu'il désirait faire. »

Bref, si j'accorde peu d'importance aux recommandations de ma boussole pour guider mes propres actions, je dois admettre que, d'une certaine manière, *je mens* lorsque je reproche à autrui de ne pas faire mieux. Je me comporte un peu comme un voleur qui se plaint d'avoir été volé. Le principe de cohérence exige que j'accorde la priorité au point de vue moral et que je juge négativement ceux qui ne le font pas, ou que je n'accorde pas la priorité au point de vue moral et que je cesse de juger négativement ceux qui ne le font pas. Comme cette dernière possibilité est peu attrayante, et peut-être

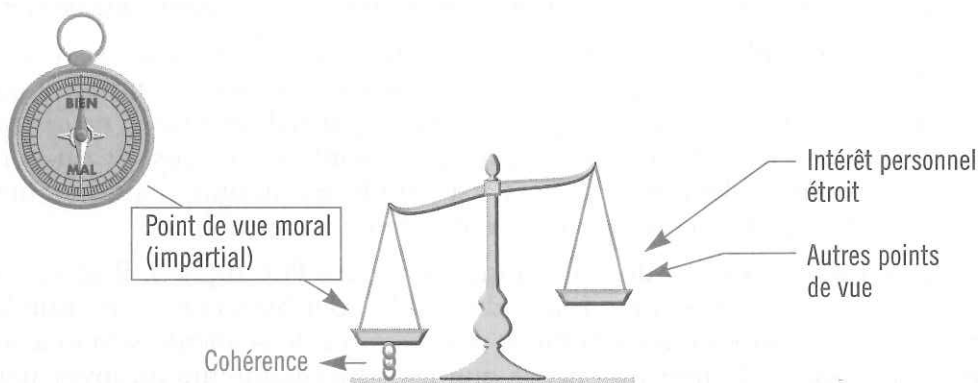
2. Il y a une autre réponse, à caractère religieux, sur laquelle nous n'insisterons pas, même si elle n'est pas sans influencer une bonne part de l'humanité et qu'elle a donc elle aussi résisté à l'épreuve du temps. C'est celle selon laquelle il est rationnel d'agir moralement parce que, si on ne le fait pas, on sera puni, par exemple dans *une vie future*, lorsque nous serons réincarnés ou encore dans *un autre monde*, l'enfer.

même impossible à mettre en pratique, il faudrait donc accorder la priorité au point de vue moral.

De plus, si une personne admet qu'il serait préférable que nous agissions de manière plus morale, le principe de cohérence exige qu'elle s'y soumette.

Schématiquement, on pourrait représenter cette conception des choses comme suit :

LA PRIORITÉ DU POINT DE VUE MORAL : UNE QUESTION DE COHÉRENCE



Passons maintenant à l'examen d'une autre justification du caractère rationnel de la priorité accordée au point de vue moral.

Ib. Je dois accorder la priorité au point de vue moral parce que c'est rationnel de le faire, parce qu'on est fait comme ça.

Cette réponse, qu'on pourrait qualifier de humienne parce qu'elle met l'accent sur les sentiments moraux, comme David Hume le fait, consiste à dire qu'il est irrationnel de ne pas donner la priorité au point de vue moral parce qu'on nie alors une partie vitale de soi-même, à savoir ses propres sentiments moraux.

On peut atteindre l'état de satisfaction de bien des manières. Mais la réalisation de certains désirs ou idéaux est doublement satisfaisante, car elle suscite, *en plus* du contentement procuré par notre réussite, un sentiment de douceur, de calme, d'agrément, causé par l'idée que nous nous sommes acquittés de notre devoir envers les hommes et la société. Cela nous permet de nous maintenir en harmonie avec nous-mêmes et avec la société. L'avantage que nous en tirons est loin d'être négligeable, selon Hume : « La paix intérieure de l'esprit, la conscience de l'intégrité, un examen de notre conduite qui nous satisfasse, voilà les circonstances tout à fait nécessaires au bonheur, et ce sont celles que tout homme honnête, qui en sent l'importance, chérira et cultivera³. »

3. David Hume, *Enquête sur les principes de la morale*, trad. de Philippe Baranger et Philippe Saltel, Paris, Flammarion, 1991, p. 200-202. Les citations de la page suivante sont également tirées du même passage.

Hume admet toutefois qu'il est bien difficile de convaincre de cela « ceux qui n'en sentent pas l'importance ». Ceux-ci s'apercevront peut-être un jour « qu'ils ont sacrifié la satisfaction sans prix d'être quelqu'un, au moins à leurs propres yeux, à l'obtention éventuelle de jouets et de babioles sans valeur ». Car, poursuit Hume,

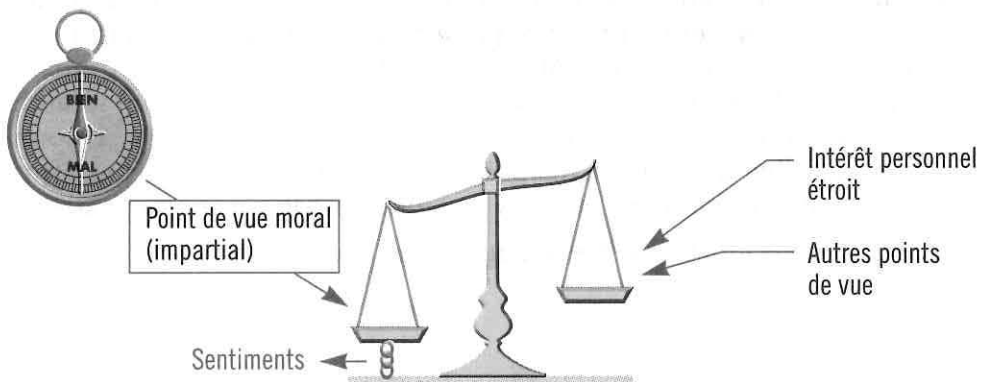
combien peu faut-il pour répondre aux *nécessités* de la nature ? Et, si nous considérons le *plaisir*, comment peut-on comparer les satisfactions sans prix de la conversation, de la société, de l'étude, même de la santé et des beautés ordinaires que donne la nature, mais surtout la réflexion paisible que l'on fait sur sa propre conduite, comment, dis-je, peut-on comparer tout cela avec les amusements fébriles et vains du luxe et de la dépense ? Ces plaisirs naturels, en effet, sont réellement sans prix, à la fois parce qu'ils sont au-dessous de tout prix pour ce qui est de les atteindre et parce qu'ils sont au-dessus de tout prix pour ce qui est d'en jouir.

Dans une telle perspective, il n'y a plus de conflit réel entre le point de vue moral et le point de vue de l'intérêt personnel, car ce dernier est pris dans un sens large, qui inclut le point de vue moral.

On peut donner du poids à l'idée de Hume en faisant l'expérience imaginaire suivante. Supposons que vous soyez sur votre lit de mort et que vous n'ayez plus que quelques jours à vivre. Vous faites le bilan de votre vie. De quoi serez-vous le plus fier ? Probablement d'actions par lesquelles vous avez témoigné d'une certaine noblesse de caractère, et particulièrement d'actions qui ont une valeur morale, plutôt que de ce que Hume appelle les jouets et les babioles. Il y a de bonnes chances que ce qui, finalement, donnera un sens à votre vie, ce seront des actions à caractère moral. Ce que j'appelle le « point de vue du lit de mort » se rapproche peut-être en un sens du point de vue du spectateur impartial dont nous avons parlé au chapitre 4, car c'est celui d'une personne qui n'a plus rien à gagner à se mentir. Elle peut faire alors avec sincérité un bilan personnel et voir en toute conscience — si elle ne l'a pas fait auparavant — ce qui lui a fourni l'occasion de se réaliser.

Bref, schématiquement, on pourrait représenter cette conception comme suit.

LA PRIORITÉ DU POINT DE VUE MORAL : UNE QUESTION DE SENTIMENTS



Passons finalement à l'examen d'une autre justification de la priorité accordée au point de vue moral. Contrairement aux précédentes, celle-ci ne s'appuie pas sur l'idée que c'est la rationalité qui doit nous amener à donner la priorité au point de vue moral.

II. Je dois accorder la priorité au point de vue moral parce que j'ai choisi d'être un certain type de personne.

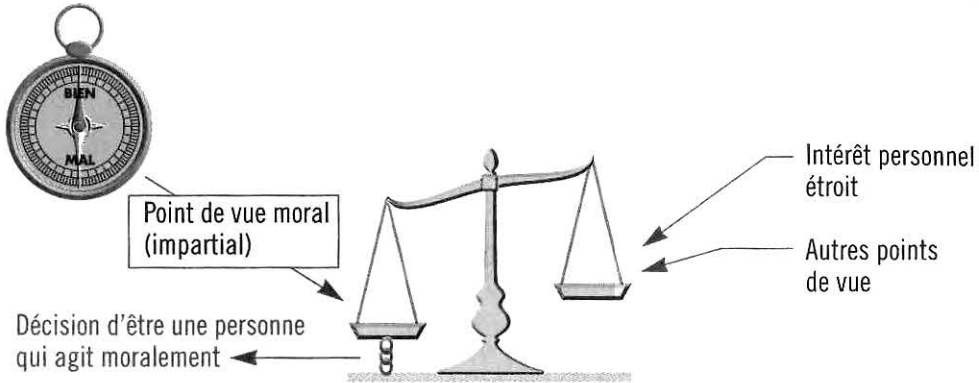
Tous n'accordent pas autant de poids au pouvoir de la raison. Pour certains, l'être humain possède des ressources lui permettant de se mentir à lui-même, d'inventer des pseudo-justifications pour son manque de cohérence ou de sensibilité morale. Il serait ainsi en mesure d'ignorer ses propres exigences de cohérence et la voix de sa conscience. S'il est vrai, comme le dit l'adage, que la bonne conscience est le meilleur des oreillers, il n'en demeure pas moins que l'être humain dispose, grâce à certains de ses mécanismes psychologiques, d'une bonne provision de somnifères (voir la bande dessinée)... Pour cette raison, la personne qui agit immoralement ne se sent pas nécessairement coupable d'être incohérente; elle ne se sent pas non plus apathique ni abattue parce qu'elle a fait taire ses sentiments moraux. En somme, selon ce point de vue, la raison nous incite peut-être dans une certaine mesure à agir moralement, mais elle n'est pas suffisamment puissante pour nous y obliger. Toutefois, pour contrer cette objection, nous avons une dernière carte en réserve...



Cette dernière réponse consiste à dire que l'action morale ne relève pas avant tout de la rationalité, mais plutôt d'une décision concernant le genre de personne que l'on veut être. De ce point de vue, il ne serait pas irrationnel d'être un salaud et on ne pourrait pas accuser un salaud d'être *irrationnel*. Mais on pourrait bien entendu l'accuser tout simplement d'être un salaud, ce qui, à tout prendre, ne serait guère préférable. Et si les bonnes personnes, comparées à celles qui font fi du point de vue moral, ont parfois l'air de perdre, c'est tout simplement qu'elles ne sont pas dans la même course...

Bref, on peut illustrer cette façon de voir comme suit.

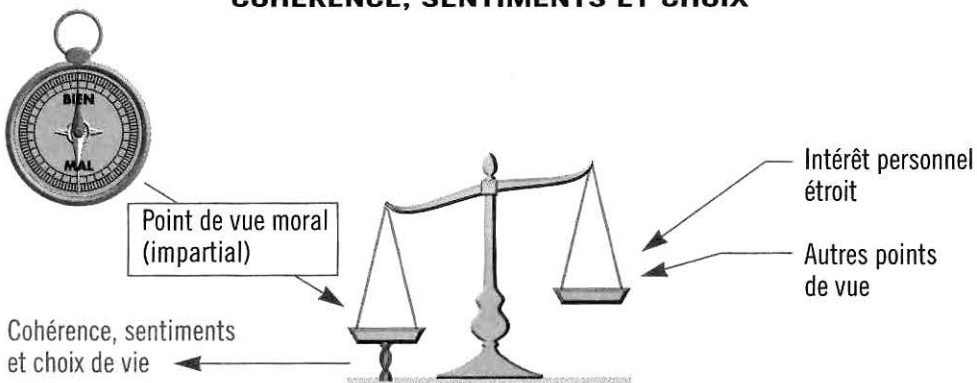
LA PRIORITÉ DU POINT DE VUE MORAL : UNE QUESTION DE CHOIX



Les philosophes considèrent souvent que ces trois types de réponse à la question «Pourquoi devrais-je agir moralement?» sont rivales. Personnellement, il me semble préférable de les concevoir comme complémentaires. En effet, elles peuvent se renforcer l'une l'autre, comme le montre la réflexion suivante, que chacun est susceptible de faire un jour ou l'autre : «Si je fais cela, je ferai preuve d'incohérence, car je trouverais inacceptable que quelqu'un d'autre agisse ainsi. Évidemment, je pourrais demeurer cohérent en décidant de trouver acceptables de tels agissements, mais je n'arrive franchement pas à le faire. Le prétendre serait me mentir à moi-même ou nier un sentiment qui me semble par ailleurs bien justifié... Mais, au fait, quel genre de personne suis-je donc et quel genre de personne est-ce que je veux être?» Il semble donc que, lorsque des difficultés se présentent sur le plan de la balance, les considérations de cohérence, de sentiment moral et de «choix de vie» peuvent être entremêlées et avoir chacune leur importance.

On peut représenter l'idée que la cohérence, le sentiment moral et le choix de vie se renforcent mutuellement par l'illustration suivante, dans laquelle le câble à trois brins assure la priorité du point de vue moral :

LA PRIORITÉ DU POINT DE VUE MORAL : COHÉRENCE, SENTIMENTS ET CHOIX



Au premier chapitre de cet ouvrage, nous avons mentionné que l'éthique vise à nous permettre de faire des *évaluations morales* plus réfléchies, plus critiques et plus rationnelles du *comportement d'autrui*, de *l'organisation de la société* ou de nos propres *décisions*. Ces évaluations morales, nous l'avons alors montré, sont omniprésentes dans nos vies, que nous nous situions dans la position du «spectateur» ou dans celle de l'«acteur».

David Hume a déclaré un jour qu'il avait éprouvé un malaise à constater qu'il portait constamment des jugements sur l'aspect moral ou immoral de comportements ou de personnes sans savoir sur quels principes il se basait. Il y avait là quelque chose de central dans sa vie qui se passait à son insu, et cela le préoccupait. J'espère que cet ouvrage vous aura permis de lever un peu le voile sur cet aspect de votre vie et qu'il vous aura aidé à prendre conscience de quelques-uns des principes suivis dans la réflexion éthique, qu'il s'agisse de la vôtre, de celle des gens avec qui vous confrontez vos idées ou de celle des spécialistes en éthique. J'espère aussi qu'il aura contribué à amorcer certaines réflexions et qu'il vous aura donné quelques outils pour les poursuivre par vous-mêmes et y prendre plaisir, pour former vos propres opinions et les mettre à l'épreuve en les soumettant à autrui, car, selon la formulation du philosophe William Godwin: «Si la vérité existe, elle doit jaillir du frottement des esprits et des idées⁴.»

4. William Godwin, *De la justice politique*, trad. inédite de Benjamin Constant, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972.